

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 23<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020, à 19h00 à huis clos à laquelle sont présents les conseillers suivants :

François Routhier                      Angèle Bastien  
Richard David                          Jean-Claude Boucher                      Line Quevillon

ABSENT : Antonin Brunet

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, maire et Madame Kasandra Mageau, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

**2020-11-153 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU

**QUE** l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. **Législation**
4. **Gestion financière et administrative**
  - 4.1 Remplacement du directeur général de façon temporaire
5. **Sécurité publique**
6. **Réseau routier et opération de voirie**
7. **Urbanisme, environnement et développement**
8. **Loisirs et culture**
9. **Questions des contribuables**
10. **Levée de la séance**

**2020-11-154 REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FAÇON TEMPORAIRE**

ATTENDU que le directeur général est en congé pour une durée de 12 semaines;

ATTENDU qu'une municipalité se doit d'avoir un directeur général;

ATTENDU qu'Anik Morin a fait une offre de services et de formation;

ATTENDU que l'offre de service fait mention qu'elle assurera les tâches de comptabilité, qu'elle sera directrice générale par intérim et qu'elle sera accompagnée de son adjointe, Valérie Thétrault, pour former la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité au niveau financier;

ATTENDU que l'offre de service comprend une journée par semaine, qui est le vendredi, et que l'offre de service est d'une durée indéterminée;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** Le conseil municipal accepte l'offre de service de Madame Anik Morin;

ET QUE le conseil accepte de lui donner un per diem de 700\$ pour les deux ressources.

**2020-11-155 LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à 19h08

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Je soussignée, Kasandra Mageau , Adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
Kasandra Mageau, Adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*

Par .....  
Denis Légaré, maire